

PÔLE FORMATION OFFICIELS

COMMOTION CEREBRALE



Thématique

- ADMINISTRATION ET FINANCES
- FORMATION
- JEUNESSE
- COMPÉTITIONS
- DEVELOPPEMENT

Destinataires

- Présidents
- Secrétaires
- Trésoriers
- autres, préciser :
Tous les arbitres

Nombre de pages : 1

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Action à mener par le destinataire :

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le but de protéger ses pratiquants, il est demandé aux arbitres de porter forte attention aux commotions cérébrales qui peuvent se produire lors d'une rencontre

Si malheureusement vous êtes confrontés à une suspicion de commotion cérébrale, vous devrez :

- Empêcher les coéquipier(e)s de relever la personne trop rapidement,
- Vous assurer que le Protocole de Maddocks est réalisé par l'entraîneur (voir le protocole Article 23 et Annexe du [Règlement médical](#)) avant de faire sortir le joueur du terrain (prendre le temps nécessaire pour cela),

Etape 1 :

L'arbitre arrêtera systématiquement le jeu si le joueur :

- A reçu :

- Un impact violent sur le crâne
- Ou un impact violent provoquant une chute.

- Et/ou présente :

- Une difficulté à se relever à la suite d'une chute
- Ou une instabilité ou des troubles de l'équilibre une fois relevé

Etape 2 :

En cas de signes de gravité : perte de connaissance, vomissements ou convulsions le joueur concerné doit immédiatement être sorti du terrain de façon définitive.

Etape 3 :

Dans les autres cas que l'étape 2, l'arbitre déclenchera le protocole commotion.

A ce titre, l'arbitre sollicitera l'intervention de l'entraîneur du joueur, invitant à la pratique du score de Maddocks auprès du joueur.

Le score de Maddocks modifié (version FFBB)

1. Dans quelle salle sommes-nous ?
2. Dans quel quart-temps sommes-nous ?
3. Est-ce que tu étais en attaque ou en défense ?
4. Contre quelle équipe as-tu joué le dernier match ?
5. Ton équipe a-t-elle gagné le dernier match ?

Si le joueur n'est pas en mesure de répondre à l'une des 5 questions du score de Maddocks, l'arbitre conseillera très fortement à l'entraîneur de faire sortir le joueur pour suspicion de commotion cérébrale.

- A la fin du match, le 1^{er} arbitre devra obligatoirement déclarer la suspicion de commotion cérébrale dans la case Réserve / Observation de la feuille de marque et compléter le document joint qui devra rester Confidentiel (pensez à l'avoir avec vous sous format numérique ou papier),
- Le 1^{er} arbitre devra envoyer ce document à l'adresse indiquée en bas du document (commotion@ffbb.com) sans copier personne pour conserver toute confidentialité.

Une adresse générique est à votre disposition en cas de question ou doute : commotion@ffbb.com

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour respecter cette procédure afin de protéger l'ensemble des joueuses et joueurs.

Sportivement

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Freddy CLAVIER Président CDO		Damien SIMONNET Directeur
Référence	2024-10-31 – NOTE PFO -COMMOTION CEREBRALE - DS	